

**Session plénière**  
**Lundi 21 septembre 2015**

**Intervention de Pierre Camani**  
**Président du Conseil général**  
**Sénateur de Lot-et-Garonne**

Mes chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Je constate que le quorum est atteint.

Je vais dès à présent désigner un secrétaire de séance :

*Désignation*

Vous le savez, nous avons dû organiser cette brève session sur un sujet unique, la taxe sur la consommation finale d'électricité.

En effet, la loi de finances rectificative pour 2014 modifie les principes de fixation et d'actualisation de cette taxe, en limitant les possibilités de fixation de son taux. Une délibération doit être prise avant le 1<sup>er</sup> octobre pour pouvoir continuer à percevoir cette taxe en 2016.

Compte tenu de son produit, 4 260 000 euros, nous avons tout intérêt à nous réunir avant cette date fatidique ...

Au terme de cette session, nous nous retrouverons en commission permanente et nous auditionnerons le président de l'association Eurosud Transport, Jean-Louis CHAUZY, également président du Conseil économique, social et environnemental régional de Midi-Pyrénées.

Avant d'examiner l'unique rapport de cette session, je voudrais évoquer quelques sujets d'actualité.

L'été fut marqué sur notre continent par l'arrivée massive de réfugiés fuyant leur pays pour échapper à la guerre et aux persécutions politiques et religieuses.

Devant cette situation, nous ne pouvons rester humainement insensibles et politiquement inactifs. Il est de notre devoir de responsables publics de ne pas détourner le regard et de nous emparer de cette problématique délicate.

C'est pourquoi, loin de tout clivage partisan, j'ai pris l'initiative d'adresser avec le président de l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne, Jean DIONIS du SEJOUR, un courrier à l'ensemble des maires.

Nous les invitons à prendre leur part de l'effort d'accueil de ces populations en détresse, en leur précisant que nous serons à leurs côtés pour les accompagner dans ce choix.

En agissant ainsi, nous demeurons fidèles aux valeurs qui fondent notre République et à la tradition lot-et-garonnaise d'hospitalité à l'égard de femmes, d'hommes et d'enfants, victimes de la barbarie ou de différentes formes d'intolérance.

Pour mémoire, je veux rappeler l'accueil réservé par notre département aux ressortissants italiens et espagnols fuyant le fascisme et le franquisme ou encore à nos compatriotes du Haut-Rhin fuyant le front dès septembre 1939.

L'été prend fin et nous pouvons établir un premier bilan de la saison touristique dans notre département. Il doit encore être affiné car nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'ensemble des éléments statistiques qui prennent naturellement en compte l'arrière-saison de septembre.

Globalement, les chiffres relatifs à l'hébergement et à la fréquentation sont tout à fait satisfaisants et rejoignent les bons chiffres de 2013. Le congrès national des sapeurs-pompiers qui s'ouvre en cette fin de semaine permettra, selon mes informations, de conclure la saison de façon tout à fait positive.

Je félicite Jacques Bilirit, président du Comité départemental du tourisme et son équipe, pour leur engagement sur le terrain. Tout l'été, ils ont sillonné le département à la rencontre des acteurs locaux pour apprécier les initiatives engagées et se nourrir des idées et des projets qui sont en gestation dans les territoires.

Enfin, je veux évoquer la concertation que nous avons décidé de lancer afin de préparer la refonte de nos politiques départementales.

La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, votée par le parlement cet été, fixe désormais le cadre précis de nos interventions. Ce nouveau cadre et le contexte budgétaire nous engagent à une remise à plat de nos politiques publiques et à une redéfinition de nos priorités, de manière à pouvoir, pour le mandat qui vient :

- concentrer nos actions sur ce qui nous apparaît le plus efficace pour les Lot-et-Garonnais
- et améliorer notre capacité d'autofinancement pour continuer à investir pour l'avenir.

Je m'étais engagé, lors de la campagne électorale du printemps dernier, à ouvrir le vaste chantier de la refonte de nos politiques publiques en concertation avec les Lot-et-Garonnais.

La concertation concernera les élus tout d'abord, tous les élus, toutes tendances confondues.

Les élus communaux et intercommunaux d'abord. Sur le modèle des rencontres que j'ai organisées il y a un peu plus d'un an, à la suite du renouvellement municipal de mars 2014, j'ai débuté jeudi dernier à Nérac une série de réunions d'arrondissement.

Elles sont l'occasion de présenter aux élus le nouveau champ d'action du Département et d'ouvrir le débat sur les nouvelles modalités du partenariat entre les communes et le Département.

Ce soir, je serai à Pont-du-Casse pour l'arrondissement d'Agen (merci à notre collègue Christian Delbrel de nous accueillir dans sa salle des fêtes) ; le 1<sup>er</sup> octobre à Virazeil et le 8 octobre à Monflanquin.

Ensuite, cette concertation aura lieu ici au conseil départemental, comme je m'y suis engagé lors de mon discours d'investiture. Une commission spécifique sera mise en place comprenant des membres du groupe de la majorité, du groupe de l'opposition et du groupe Dynamique Citoyenne.

Concertation avec les élus donc, mais aussi avec les acteurs socio-économiques et les Lot-et-Garonnais.

Là aussi, c'est un engagement de campagne et j'ai conclu mon discours d'investiture du 2 avril 2015 sur cette annonce.

Je ne comprends pas la polémique qui semble s'engager sur le sujet. Pour ma part, je n'entrerai pas dans ces polémiques stériles que nos concitoyens ne supportent plus.

Avec mon équipe, nous avons donc souhaité interroger les Lot-et-Garonnais sur leur perception du Département et sur les priorités dont ils voudraient que la collectivité départementale se saisisse.

Un questionnaire sera à leur disposition dans le prochain magazine du Département qui sera dans toutes les boîtes aux lettres à la mi-octobre. Toutes les contributions seront étudiées avec la plus grande attention. Un site web sera également dédié à cette consultation.

Et ensuite, car telle est la mission des élus, nous déciderons en toute transparence, à la lumière de nos échanges, des propositions qui auront été formulées et de nos contraintes budgétaires.

C'est un moment difficile pour notre collectivité, mais aussi un moment passionnant et exaltant, car il nous appartient de redessiner les contours de notre action pour le Lot-et-Garonne de demain.

Je vous remercie.

**NB : Seul le prononcé fait foi.**